Les établissements scolaires doivent être des havres de paix

Guide à la Déclaration de l'Internationale de l'Education

Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educación

Des élèves suivent les cours devant leur école, la Goodness Mercy School, à Maiduguri au Nigeria. Celle-ci a été détruite lors de violences déclenchées par la secte Boko Haram, dont le nom signifie 'L'éducation occidentale est un péché'

PHOTOS: AP / SUNDAY ALAMBA / EMILIO MORENATTI (COUVERTURE)

Dans la plupart des régions du monde, enseignants et élèves n'ont pas à craindre de se faire assassiner sur le chemin de l'école ou d'être victimes d'une explosion une fois sur place.

Mais de plus en plus, dans les pays en conflit et dans les Etats fragiles, ils et elles mettent leur vie en danger, tout simplement en se présentant aux cours, parce que les rebelles, les forces armées et les régimes répressifs prennent pour cible les écoles, les universités, les élèves et les personnels éducatifs.

Il est temps que le monde intervienne pour enrayer la progression de ce fléau.

Ces attaques violent les droits humains les plus fondamentaux des élèves et des enseignants: le droit à la vie et le droit à l'éducation.

Ce dernier comprend le droit à l'éducation en toute sécurité et le droit à une éducation de qualité, tous deux bannis par les violents assauts militaires et politiques, et la frayeur que ceux-ci répandent.

Les violations constituent une agression contre les services d'éducation, une tentative d'empêcher enfants et jeunes gens de réaliser leur plein potentiel en tant qu'êtres humains, et par conséquent, une atteinte à la civilisation elle-même.

Il incombe à chaque gouvernement et à la communauté internationale dans son ensemble de veiller à ce que les enfants, les enseignants, les écoles et les universités soient protégés, à ce que les auteurs de ces attaques soient punis, et à ce que l'éducation devienne une force pour la paix.

Par le biais de cette Déclaration sur les écoles en tant que sanctuaires garantissant la sécurité, nous, les 30 millions d'enseignantes et enseignants représentés par l'Internationale de l'Education, exigeons que les écoles soient respectées et protégées comme zones de paix.

Fred van Leeuwen
Secrétaire général de l'Internationale de l'Education

TABLE DES MATIERES

La déclaration 2
Augmentation des attaques 4
Impact de la peur et des destructions 8
Des moyens pratiques de protection 10
L'éducation fait partie de la solution 14
Campagnes permettant de faire la différence 16

Auteur/Consultant
Brendan O'Malley

Graphiste
Dane Wilson

A la demande de
Jan Eastman

Soutien rédactionnel
Nancy Knickerbocker
Frédérik Destrée
Undraa Batsukh

Les établissements scolaires doivent être des havres de paix

Déclaration de l'Internationale de l'Education sur la violence politique et militaire visant les établissements scolaires, les élèves, les enseignants et enseignantes, le personnel universitaire et l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation, y compris le personnel administratif et des transports scolaires, les représentants de l'éducation, les membres des syndicats des enseignants et les coopérants au développement dans le secteur de l'éducation

ARTICLE 1

Réaffirmer l'engagement à respecter le principe du droit à l'éducation en toute sécurité

La communauté internationale, les gouvernements et toutes les parties impliquées dans un conflit devront reconnaître et respecter le droit à une éducation en toute sécurité dans un environnement scolaire pacifique pour tous les enfants et tous les adultes, et respecter les établissements scolaires en tant que havres de paix. La communauté internationale lance un appel au Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il demande la création d'un symbole international destiné à être apposé sur les établissements et les transports scolaires afin qu'ils soient reconnus comme étant des lieux devant être protégés et ne pouvant ni être pris pour cible ni être utilisés à des fins militaires.

ARTICLE 2

Prendre des mesures concrètes en vue d'assurer la protection

Le Conseil de sécurité des Nations Unies et les parties impliquées dans un conflit prendront toutes les mesures pratiques possibles en vue de protéger les élèves, les enseignants et enseignantes, le personnel universitaire et l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation, face à tous les actes de violence politique ou militaire perpétrés délibérément sur leur lieu de travail ou d'apprentissage ainsi que sur les trajets, et ils mettront en les place toutes les mesures dissuasives possibles afin d'éviter de telles attaques. Tous les gouvernements devraient garantir que la législation nationale entre en conformité avec les lois internationales portant sur la protection du droit à l'éducation dans les situations où celle-ci se trouve menacée et sur l'interdiction de perpétrer des attaques visant les établissements scolaires ainsi que les personnes qui y travaillent ou y étudient.

ARTICLE 3

Mettre fin à l'impunité qui entoure les actes de violence à l'encontre des élèves, des enseignants, du personnel universitaire, de l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation et des infrastructures éducatives

La communauté internationale apportera son soutien en vue de mettre un terme à l'impunité qui entoure les attaques ciblant le secteur de l'éducation et de traduire en justice les responsables de tels actes. Elle veillera à ce que les instruments relatifs aux droits humains soient utilisés pour poursuivre les auteurs d'offensives

PHOTO: AP / ARIEL SCHALIT

violentes contre les écoles, les collèges, les universités, les bureaux des représentants de l'éducation et les autres infrastructures éducatives, de même que les responsables des attaques perpétrées à l'encontre des élèves, des enseignants, du personnel universitaire, du personnel administratif, des responsables de l'éducation, des membres des syndicats des enseignants et des coopérants au développement dans le secteur de l'éducation. Cet élément explicite concernant les attaques à l'encontre des élèves et du personnel ainsi que les offensives contre les établissements et les infrastructures doit également être intégré aux enquêtes de la Cour internationale de justice et être pris en compte par le Secrétaire général des Nations Unies dans le cadre de la surveillance des violations graves dont sont victimes les enfants au sein des conflits armés.

ARTICLE 4

Renforcer le contrôle des attaques et les mesures pour mettre un terme à l'impunité

La communauté internationale, les gouvernements, les organisations de défense des droits humains développeront systématiquement des moyens de collecter les informations permettant de mesurer et d'analyser la fréquence, l'ampleur et la nature des violences politiques et militaires à l'encontre des élèves, des enseignants, du personnel universitaire, de l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation et des établissements scolaires, ainsi que des moyens permettant d'évaluer les efforts entrepris en vue de mettre un terme à l'impunité qui entoure toutes les attaques. La communauté internationale appelle le Conseil de sécurité des Nations Unies à soutenir de tels efforts afin que de nouvelles actions puissent être entreprises en vue d'empêcher toutes les attaques ayant pour cible le secteur de l'éducation.

Des étudiants israéliens participent à un exercice de prévention contre les attaques de roquettes dans leur école à Ashkelon

ARTICLE 5

Accorder la priorité à l'action et échanger les expériences en termes de résilience et de reconstruction

La communauté internationale et tous les gouvernements doivent donner la priorité aux initiatives visant à renforcer la capacité de résilience et de rétablissement des systèmes et institutions de l'éducation ciblés par les attaques, et doivent partager les informations sur de telles initiatives.

ARTICLE 6

Faire de l'éducation un agent de la paix

Les enseignants, leurs syndicats, les gouvernements et la communauté internationale s'efforceront d'éviter que l'éducation n'envenime les conflits. Ils veilleront à ce que les écoles, les collèges, les universités et l'ensemble des établissements scolaires deviennent des lieux et des agents de la paix dont la mission consiste à promouvoir la tolérance, la compréhension, la résolution des conflits, le respect de la diversité culturelle et religieuse, tant par l'intermédiaire des programmes scolaires que par une gestion équitable, inclusive et transparente, et ce, en vertu des principes énoncés dans les Recommandations de 1966 et de 1997 concernant respectivement la condition du personnel enseignant et la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur.

ARTICLE 7

Soutenir les campagnes de solidarité

Il est instamment demandé aux enseignants, à leurs syndicats, aux organisations non gouvernementales et à la société civile de se joindre aux campagnes de solidarité en faveur des victimes des attaques, dans la mesure où elles constituent un moyen d'exercer la pression sur les gouvernements et la communauté internationale afin que des actions soient entreprises pour mettre fin à l'impunité, protéger les élèves, les enseignants, le personnel universitaire et l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation, et transformer les établissements scolaires en des havres de paix où tous les élèves se voient offrir des chances égales de pouvoir développer leur potentiel individuel et devenir des défenseurs de la paix dans le monde.

Lorsque aller à l'école met votre vie en danger

Le massacre de l'école de Beslan et le bombardement d'écoles à Gaza ne sont que deux exemples d'une tendance inquiétante à l'augmentation des violentes attaques politiques et militaires contre les établissements scolaires, les élèves et le personnel de l'éducation ces dernières années

Le bombardement de deux écoles des Nations Unies par les forces israéliennes à Gaza en janvier 2009 fit la une des médias du monde entier lorsque des médecins annoncèrent que plus de 40 personnes, dont des enfants, avaient péri dans l'école Al-Fakhura.

Trois jeunes hommes, tous cousins, furent également tués par le bombardement par l'armée israélienne de l'école primaire Asma à Gaza quelques heures plus tôt.

L'attaque contre l'école Al-Fakhura fut le pire incident lié aux mesures de représailles d'Israël suite aux tirs de rocket effectués par le Hamas sur ses propres zones civiles. Cet incident s'est produit alors que les Nations Unies avaient communiqué les coordonnées GPS des écoles à l'armée israélienne afin qu'elles soient épargnées parce qu'elles abritaient des civils.

L'attaque d'une école n'avait pas fait l'objet d'une telle couverture médiatique internationale depuis le massacre de l'école de Beslan au sud de la Russie en 2004, qui a coûté la vie à 344 personnes, dont 186 enfants, lors d'un siège mené par des séparatistes tchétchènes armés.

Pourtant, l'effroyable réalité est qu'il y a eu d'innombrables attaques militaires contre des établissements scolaires et contre le secteur de l'éducation dans d'autres pays entre ces deux évènements. Il s'agit d'un problème mondial de plus en plus important.

La première étude mondiale de ces incidents, L'éducation prise pour cible*, publiée par l'UNESCO en 2007, fait état d'une augmentation significative au cours des trois années précédentes du nombre déclaré d'attaques contre les élèves, le personnel de l'éducation et les infrastructures éducatives. Même si la plupart des attaques a eu lieu dans des pays en proie à des conflits plus généralisés, toutes ciblaient des établissements scolaires de façon délibérée.

Les pays les plus affectés ont été l'Afghanistan, la Colombie, l'Irak, le Népal, les Territoires palestiniens autonomes, la Thaïlande et le Zimbabwe.

Ces attaques se manifestent sous les formes suivantes:

- Les massacres causés par les bombardements ciblés et les fusillades visant délibérément les lieux où se réunissent de nombreux élèves ou membres du personnel de l'éducation.
- Les assassinats ciblés d'enseignants, de personnels de l'éducation, d'élèves et de syndicalistes.

Atifa Bibi, écolière afghane, se remet de ses blessures à l'hôpital après que des Talibans ont aspergé d'acide des fillettes sur le chemin de l'école à Kandahar

PHOTOS: AP / ALLAUDDIN KHAN / MOHAMMED ABED

- La destruction des établissements scolaires causée par les bombardements, attentats, tirs de roquettes, incendies, pillages et mises à sac.
- La détention illégale, la "disparition forcée" ou la torture du personnel, des représentants, des membres des syndicats ou des élèves.
- Les enlèvements en vue de l'extorsion d'informations, l'engagement forcé des enfants dans l'armée, les viols commis par les forces militaires.
- Ou les menaces d'exécution des actes mentionnés ci-dessus.

A noter que ces incidents ne prennent pas en compte les cas de violence générale dans les écoles ou les fusillades perpétrées pour des raisons apolitiques, comme les massacres à l'arme à feu ou les menaces commis ces dernières années par des étudiants déséquilibrés ou des civils isolés en Allemagne, en Finlande, aux Etats-Unis et ailleurs.

Des civils palestiniens et du personnel médical fuient les attaques israéliennes contre l'école de l'ONU à Beit Lahia

Les statistiques actualisées recensent 280 assassinats de personnels de l'enseignement supérieur en Irak entre la chute de Saddam Hussein et avril 2007 dans le cadre d'une campagne d'élimination des intellectuels; 310 enseignants ont été assassinés en Colombie entre 2000 et 2006, c'est-à-dire une moyenne de 44 victimes par an; 281 bombardements, attentats, attaques de missile et incendies criminels ont été commis en 2005 et 2006 contre les enseignants, les élèves, les représentants de l'éducation et les écoles en Afghanistan; des militants ont assassiné 99 enseignants et incendié 297 établissements scolaires au sud de la Thaïlande entre 2004 et 2008; et au Népal, 10.600 enseignants et 22.000 élèves ont été enlevés entre 2002 et 2006 et 734 enseignants et 1730 élèves ont été arrêtés ou torturés.

Les méthodes et motifs de ces attaques varient selon les conflits.

En Afghanistan, les Talibans, opposés par conviction idéologique au droit des filles à l'éducation, ont incendié ou bombardé des écoles de filles et menacé de tuer les enseignantes et enseignants de ces écoles. Ils ciblent cependant également les écoles de garçons et s'opposent à l'obligation de l'éducation laïque. Les Talibans poursuivent peut-être également un objectif militaire de remise en cause du contrôle du gouvernement.

En Irak, les intellectuels ont été assassinés en raison de leur appartenance à une faction politique adverse ou à un courant opposé de l'Islam. Des massacres d'élèves ont également été perpétrés par des attentats à la bombe dirigés contre les infrastructures universitaires.

Au sud de la Thaïlande, les enseignants bouddhistes sont pris pour cible par des séparatistes musulmans qui s'opposent à ce que la culture thaï-bouddhiste leur soit imposée. De nombreux meurtres ont été commis par des assassins qui suivent à ▶

moto les enseignants en chemin vers l'école pour leur tirer dessus.

En Colombie, les syndicalistes enseignants se sont retrouvés au milieu d'un conflit entre les guérilleros de gauche et les milices de droite soutenues par le gouvernement et ont été assassinés, torturés ou ont "disparu" pour avoir pris position en faveur de la justice sociale ou des droits humains, dont le droit à l'éducation, dans leur communauté.

Dans certains cas, les attaques s'inscrivent dans une stratégie des forces d'occupation visant à détruire l'infrastructure d'une puissance résistante. Par exemple, lors de l'opération Bouclier défensif dans les Territoires palestiniens en 2002, les forces israéliennes détruisirent 11 écoles, en endommagèrent 112 autres et confisquèrent des équipements et des archives du Ministère de l'Education. Les combattants palestiniens ont également provoqué des attaques contre des écoles en les utilisant comme boucliers afin d'attaquer les forces israéliennes.

Durant le conflit au Népal, des enfants ont été kidnappés par milliers pour suivre des cours de rééducation par les combattants marxistes. Certains d'entre eux ont également été recrutés de force comme enfants soldats. Selon Human Rights Watch, "une fois recrutés, les sanctions ou la peur des sanctions les maintiennent dans les rangs; les enfants qui envisageaient de s'évader devant également tenir compte de la possibilité que les Maoïstes s'en prennent à leur famille."

Malgré l'absence de suivi scientifique de ces attaques à l'échelle mondiale, l'étude de l'UNESCO suggère qu'il s'agit d'un phénomène moderne qui prend de l'ampleur, dans la mesure où les militants impliqués dans les conflits culturels, idéologiques et ethniques à travers le monde considèrent les enseignants, les élèves et les écoles comme des cibles faciles. Dans la plupart des cas, les écoles ne sont pas gardées et le personnel ne dispose d'aucun moyen de défense.

Depuis la publication de l'étude de l'UNESCO, les attaques se sont poursuivies dans la plupart des pays évoqués ci-dessus et constituent un problème de plus en plus important dans d'autres.

En Somalie, des douzaines d'enseignants et d'étudiants furent tués, blessés ou enlevés en 2008, selon des articles de presse.

L'exemple récent le plus grave a été rapporté au même moment que le bombardement des écoles des Nations Unies à Gaza: dans le territoire de Swat, au nord-ouest du Pakistan, les Talibans ont menacé de détruire toute école de filles qui resterait ouverte après le 15 janvier 2009. "Si cette condition n'est pas respectée, les écoles seront bombardées et les contrevenants exécutés. Ils jetteront de l'acide aux visages de nos filles si nous ne nous conformons pas à cette demande," a indiqué à IRIN News un représentant du gouvernement après avoir entendu l'avertissement lancé par un responsable Taliban sur une radio clandestine.

Ces menaces ont été suivies d'effets. Les Talibans ont attaqué plus de 170 écoles, principalement des écoles de filles, entre juillet 2007 et mars 2009.

L'attaque israélienne contre l'école de l'ONU à Beit Lahia, Gaza, a réduit cette salle de classe en cendres

PHOTOS: AP / MOHAMMED ABED / RAHMATULLAH NAIKZAD

**http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001534/153468f.pdf*

'Fermez les écoles ou nous vous tuerons'

Fatima, 36 ans, fouille son sac et en sort une liasse de lettres des Talibans. Certaines lui sont adressées, d'autres sont adressées à ses collègues. La plupart sont mal écrites. Mais toutes ont un point commun: elles contiennent des menaces de mort.

"Bonjour Fatima, J'exige que tu cesses ton travail… Si tu continues, je te kidnapperai, t'emmènerai en voiture et te tuerai," indique la première lettre non signée.

"Si tu ne fermes pas les écoles publiques, nous te tuerons," indique une autre lettre portant le sceau des Talibans.

Une troisième lettre, signée par le bureau du Mollah Omar, le leader Taliban, indique: "Si continues (sic) avec les écoles, ne te plains pas après de ce qui va t'arriver."

Les lettres commencèrent à arriver six mois après la prise de fonction de Fatima, une femme discrète mais déterminée, comme directrice de l'éducation dans une province d'Afghanistan où les Talibans étendaient leur présence. Certaines de ces lettres furent accrochées sur la porte de son domicile ou déposées sur son seuil.

Une quatrième, adressée à la fois à Fatima et à un directeur d'un de ses districts, comprenant 48 écoles, indique: "Fermez les écoles de filles… La fermeture de ces écoles est un devoir islamique." Le directeur fut assassiné quatre jours après que Fatima eut reçu la lettre.

Il était le cinquième représentant de l'éducation assassiné dans cette province.

Un autre directeur, bouleversé, rendit visite à Fatima et lui dit: "Les Talibans me tueront, que vais-je faire?"

Elle lui demanda de ne pas retourner dans son district mais de déménager afin de trouver une solution.

"Mais alors qu'il se rendait chez lui, ils le kidnappèrent, lui arrachèrent les yeux, puis l'égorgèrent," dit-elle.

Pendant deux ans, Fatima, dont l'identité complète n'est pas divulguée pour des raisons de sécurité, a été responsable de 480 écoles et de 240.000 élèves, dont 70.000 filles.

"En tant que directrice, mon espoir était que toutes les filles aillent à l'école, j'ai créé des écoles de filles partout, même dans les endroits contrôlés par les Talibans."

Mais dans certaines zones où les Talibans eurent vent de ses efforts, ils mirent le feu aux écoles et interdirent aux enfants de s'y rendre.

Face à cette situation, elle créa 200 écoles cachées dans les maisons de villageois avec le soutien de l'UNICEF.

Lorsque les menaces de mort commencèrent, Fatima décida d'apprendre à se servir d'un pistolet et reçut l'autorisation de porter un Beretta 38. Ce n'est que 18 mois plus tard qu'elle engagea un garde du corps.

"Au début, je ne pouvais pas dormir ," déclare cette mère de 6 enfants. "Pendant la nuit, je me demandais comment j'allais être tuée."

Elle dit que les Talibans se rendaient dans les mosquées et décrétaient que toute personne travaillant comme enseignant ou dans une école serait prise pour cible. Ils envoyèrent ensuite des lettres de menaces.

Pendant la période où elle occupait la fonction de directrice, 13 écoles ont été détruites et 35 contraintes de fermer à cause des menaces constantes.

Elle estime que la situation s'aggrave dans sa province.

"Les écoles et les établissements scolaires sont à nouveau incendiés, les enseignants et le personnel de l'éducation sont assassinés," dit-elle.

"Nous sommes un pays pauvre. Je demande au monde d'assurer à nos enfants une éducation dans un environnement sûr et pacifique."

Propos de Fatima recueillis par Brendan O'Malley au siège des Nations Unies à New York en novembre 2007 lors du lancement de l'étude de l'UNESCO, L'éducation prise pour cible.

Pas d'apprentissage possible dans la peur et la violence

L'Education Pour Tous ne peut être réalisée que si les gouvernements prennent des mesures afin de prévenir les attaques et les assassinats

Les attaques à l'encontre des écoles et autres établissements scolaires sont moralement injustifiables, enfreignent les droits humains fondamentaux et ont des répercussions négatives sur l'éducation et le bien-être des enseignants, des élèves et de leurs familles.

Ces attaques portent atteinte à l'éducation de multiples façons. Elles contraignent élèves et enseignants à rester chez eux ou à fuir la région par peur d'être attaqués. Elles détruisent les bâtiments, les ressources et les supports pédagogiques. Le recrutement forcé ou volontaire d'élèves comme enfants soldats contraint ceux-ci à abandonner leur scolarité. Le meurtre, l'enlèvement et la "disparition forcée" d'enseignants provoquent une pénurie de personnel et porte atteinte au recrutement futur.

Par ailleurs, l'assassinat violent et souvent sadique d'enseignants et d'enfants ou adolescents peut causer un grave traumatisme psychosocial auprès du personnel et des élèves, et ainsi entraver l'enseignement et l'apprentissage pendant de longues périodes. En Thaïlande, plusieurs enseignants ont été tués par balle et brûlés devant leurs propres élèves. Des directeurs d'écoles ont été décapités au Népal et en Afghanistan. En Irak, une enseignante a été violée et son corps mutilé exposé à l'extérieur de l'école pendant plusieurs jours.

Les menaces d'attaques peuvent accroître de façon exponentielle l'impact des violations réelles des droits humains sur la fréquentation scolaire, la concentration et la motivation en classe.

L'étude de l'UNESCO "L'éducation prise pour cible" conclut que "dans les zones les plus touchées par les incidents, les attaques violentes ont des répercussions catastrophiques sur les services d'éducation."

Les gouvernements ont le devoir d'agir, à la fois du point de vue de la prévention des violations des droits humains et de celui du respect de l'engagement international en faveur de l'Education pour tous.

En 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation à Dakar, 164 pays se sont engagés, d'ici 2015, à:

- Assurer une éducation de base de qualité pour tous.
- Réaliser l'égalité entre les sexes à tous les niveaux, en particulier la pleine participation des filles à l'enseignement primaire.
- Réduire de moitié l'analphabétisme des adultes.
- Développer et améliorer l'éducation de la petite enfance.
- Assurer aux jeunes gens et aux adultes un accès équitable aux programmes d'éducation et de développement des compétences de la vie courante.
- Et améliorer tous les aspects relatifs à la qualité de l'éducation.

Le nombre estimé d'enfants non scolarisés a chuté de 104 millions à 75 millions depuis 2000; et la réalisation de l'éducation primaire universelle est l'Objectif du millénaire pour le développement le plus susceptible d'être atteint.

Cependant, ces objectifs ne peuvent être atteints dans les zones où les enseignants et les élèves sont contraints d'abandonner l'éducation par peur des attaques militaires,

PHOTO: WPN / AP/ BEN CURTIS

Les attaques ciblant les écoles ont détruit des infrastructures éducatives en Afghanistan

des assassinats ou des enlèvements; ou dans les pays où les gouvernements sont réticents à réparer ou reconstruire des écoles qui risquent d'être détruites à nouveau. Etant donné que 40% des enfants non scolarisés vivent dans des pays en conflit, il s'agit là d'un sérieux défi.

Dans l'article 1 de sa déclaration, l'Internationale de l'Education appelle la communauté internationale, les gouvernements et toutes les parties aux conflits à reconnaître et respecter le droit de tous les enfants et adultes à une éducation en toute sécurité dans un environnement scolaire pacifique et à respecter les établissements scolaires en tant que havres de paix.

Pour ce faire, elle lance un appel au Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il demande la création d'un symbole international destiné à être apposé sur les établissements et les transports scolaires afin qu'ils soient reconnus comme étant des lieux devant être protégés et ne pouvant ni être pris pour cible ni être utilisés à des fins militaires.

Education perturbée par les attaques

Afghanistan
En 2008, IRIN a signalé que la province la plus affectée, la province de Helmand, comptait seulement 54 écoles ouvertes, principalement des écoles de garçons, sur les 223 existantes. Plus de 300.000 élèves répartis dans 12 provinces étaient privés d'éducation à cause des violences.

Irak
En 2006-2007, 30% des 3,5 millions d'élèves du pays étaient scolarisés, alors que ce pourcentage atteignait 75% l'année précédente; la fréquentation universitaire avait également baissé et n'atteignait plus que 60% dans de nombreuses facultés suite à une campagne d'attentats à la bombe et d'assassinats ciblant les étudiants et le personnel universitaire.

Thaïlande
De 100 à 1.000 écoles ferment pendant une semaine chaque fois qu'un enseignant est assassiné par des séparatistes musulmans dans le conflit qui touche actuellement dans les trois provinces méridionales du pays. Nombre de ces enseignants sont exécutés sous les yeux des élèves.

Le droit à la sécurité

"Les écoles devraient être respectées et protégées comme des sanctuaires et des zones de paix."
Commentaire élargi sur le Cadre d'action de Dakar, 2000, paragraphe 58.

"En conséquence, tout enseignant de l'enseignement supérieur a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, d'expression, de réunion et d'association, ainsi qu'à la liberté et à la sécurité de sa personne, et à la liberté de circulation."
Extrait du paragraphe 26 de la Recommandation de l'UNESCO sur la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, 1997.

Priorité à la protection

Les écoles sont attaquées parce qu'elles sont des cibles faciles. Pour cette raison, des mesures concrètes doivent être prises afin de prévenir la violence et de punir les auteurs

Les écoles et les établissements d'enseignement supérieur souffrent du fait d'être des cibles vulnérables et facilement identifiables, bénéficiant de peu ou pas de protection pouvant avoir un effet dissuasif sur les agresseurs potentiels. Dans l'article 2 de sa déclaration, l'IE appelle le Conseil de sécurité des Nations Unies, les gouvernements et les parties aux conflits à prendre toutes les mesures concrètes possibles afin de protéger les élèves, les enseignants et enseignantes, le personnel universitaire et l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation, contre tout acte de violence politique ou militaire perpétré délibérément sur leur lieu de travail ou d'apprentissage ainsi que durant leur trajet vers ces lieux. La déclaration demande aussi la mise en place de toutes les mesures dissuasives possibles afin d'éviter de telles attaques.

Parmi les méthodes de protection envisagées on peut citer la présence de forces armées gouvernementales dans la zone, la mise à disposition de gardes armés dans les écoles et comme escorte pour les enseignants et les élèves sur le trajet entre leur domicile et l'école.

Depuis le massacre de l'école de Mai'a lot en 1974, les Israéliens postent des gardes armés dans chaque école et dans chaque bus scolaire afin de prévenir de nouvelles attaques. Cependant, cette tactique ne fonctionne pas toujours.

Le gouvernement thaïlandais a fait d'importants efforts afin de mettre des gardes armés à la disposition des enseignants se rendant à l'école. Malheureusement, la réaction a été de bombarder à distance les véhicules transportant les enseignants et leurs gardes.

En cas de conflit généralisé ou lorsque les écoles sont isolées, des alternatives à la protection par les forces gouvernementales peuvent se révéler nécessaires. En Afghanistan, des systèmes de protection communautaires ont été mis en place. De tels systèmes impliquent d'établir un comité de parents d'élèves ou de membres de la communauté et de leur demander de s'unir afin de protéger leur école contre les attaques des Talibans.

Dans certains cas, des villages ont imposé un couvre-feu dans les zones proches de l'école entre 20 h et 8 h et mobilisé des personnes pour monter la garde contre les intrus. Dans d'autres cas, les villageois ont défié les assaillants lorsque ceux-ci ont menacé leur école. Certains éléments suggèrent que ces mesures ont eu un effet dissuasif, peut-être parce qu'elles ont démontré l'attachement des populations locales à leur école.

De telles méthodes peuvent être complétées par la communication avec un réseau national de suivi et de soutien, diffusant des alertes précoces afin de permettre au gouvernement d'envoyer des troupes nationales dans les zones où le conflit s'intensifie.

D'autres mesures mises en œuvre en Thaïlande incluent l'autorisation faite aux enseignants de porter des armes et de suivre une formation au tir.

Il s'agit pour les gouvernements et les forces de sécurité internationales de reconnaître l'importance d'assurer une protection adéquate afin que les enfants puissent continuer d'exercer leur droit à l'éducation dans un environnement sûr.

PHOTOS: AP / SAKCHAI LALIT / KARIM KADIM

Des écoliers thaïs (en haut) et irakiens (à gauche) sous la protection de gardes armés

La résilience limite l'impact des attaques

Dans l'article 5 de sa déclaration, l'IE appelle la communauté internationale et les gouvernements à donner la priorité aux efforts visant à renforcer la capacité de résilience et le rétablissement des établissements et systèmes éducatifs soumis aux attaques, et d'échanger les expériences sur de telles initiatives.

De telles activités pourraient inclure le développement de méthodes d'enseignement à distance à travers l'utilisation des technologies de l'information dans les pays où l'attaque des écoles ou le niveau général de violence est un obstacle à la scolarisation des enfants. L'informatique pourrait également être utilisé afin de soutenir les personnels de l'enseignement supérieur et les étudiants en exil provisoire.

En Afghanistan, l'UNICEF a travaillé avec les chefs des communautés afin d'encourager la création d'écoles au sein même des domiciles des villageois, de façon à les rendre moins visibles et moins susceptibles d'être attaquées. Accélérer le rétablissement implique de prioriser la mise à disposition de supports pédagogiques et d'apprentissage, la réparation et la réouverture des établissements scolaires en réponse à des incidents et lors de travaux de reconstruction post-conflit.

Surveiller pour mobiliser le soutien

L'étude de l'UNESCO souligne l'absence de tout système mondial de surveillance des attaques sur l'éducation. Un tel système pourrait être utilisé afin de promouvoir la mise en œuvre d'actions de prévention et de reconstruction.

Dans l'article 4, l'Internationale de l'Education appelle la communauté internationale, les gouvernements et les organisations de défense des droits humains à développer des moyens de collecte d'informations afin de faciliter le contrôle et l'analyse de la fréquence, de l'étendue et de la nature des violences militaires et politiques à l'encontre des ▶

établissements scolaires, des élèves, des enseignants, du personnel universitaire et de tous les autres personnels de l'éducation ; et à assurer le suivi des initiatives visant à mettre fin à l'impunité qui entoure ces attaques.

Elle appelle également le Conseil de sécurité des Nations Unies à soutenir ce monitoring afin d'encourager les initiatives dans ce domaine.

De telles initiatives doivent être menées avec prudence car la collecte d'informations peut être truffée d'obstacles.

Dans certaines régions de Colombie par exemple, différentes branches d'un même syndicat craignent d'échanger des données au cas où celles-ci tomberaient entre de mauvaises mains et provoqueraient de nouvelles attaques à l'encontre de leurs membres.

Le gouvernement thaï a essayé de minimiser la couverture internationale des attaques contre les enseignants, même s'il a pris des mesures fortes afin de prévenir ces attaques, parce qu'il s'inquiète peut-être des répercussions négatives que cette publicité pourrait avoir sur le secteur du tourisme.

Dans certains conflits, les informations sur les violences peuvent être utilisées comme une arme politique afin d'obtenir le soutien international, et il est parfois difficile de les vérifier. Les informations sur l'utilisation d'enfants soldats ou sur le bombardement d'écoles dans le conflit au Sri Lanka, par exemple, n'ont pas pu être vérifiées car le gouvernement a empêché les journalistes et les ONG d'accéder librement aux zones de combat.

Appliquer le droit international

La communauté internationale, qui a adopté les conventions des droits humains et les Objectifs du millénaire pour le développement, doit jouer son rôle afin de mettre fin à l'impunité et faire pression sur les parties concernées pour qu'elles mettent un terme aux violences visant l'éducation.

Les statuts de la Cour pénale internationale (CPI) l'autorisent à poursuivre les auteurs d'attaques contre l'éducation, car les attaques contre les civils et les bâtiments consacrés à l'enseignement sont des crimes de guerre et les assassinats perpétrés dans le cadre d'une politique déclarée constituent des crimes contre l'humanité.

Le problème est qu'après six ans et demi d'existence, la CPI n'est parvenue à ouvrir qu'un seul procès, en janvier 2009.

Le leader de la milice congolaise Thomas Lubanga est actuellement jugé pour le recrutement forcé d'enfants soldats dans une armée rebelle responsable de massacres, de viols et de torture de civils. Il est mis en examen pour le recrutement d'enfants de moins de 15 ans dans les combats, ce qui est considéré comme un crime de guerre.

La dissuasion des attaques visant l'éducation exige des initiatives bien plus concertées pour mettre fin à l'impunité et traduire leurs auteurs en justice. Personne ne sera inculpé ni puni si personne n'est arrêté et, par conséquent, la violence continuera. Il est nécessaire que les syndicats d'enseignants et les ONG de défense des droits humains mènent une campagne énergique afin de garantir que ces crimes fassent l'objet de poursuites.

Thomas Lubanga est jugé par la Cour pénale internationale pour le recrutement forcé d'enfants soldats en RD Congo. Crimes de guerre qu'il nie

L'ancienne Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le Droit à l'éducation, Katerina Tomasevski, aujourd'hui décédée, a appelé à une plus grande utilisation des outils de défense des droits humains afin de donner la priorité à la protection des enseignants. Selon elle, la Commission des droits humains de l'ONU n'y était pas parvenue parce qu'elle n'avait pas été sollicitée par une campagne forte de la part des ONG. "Ce dont nous avons besoin, c'est de la même force du mouvement des droits humains que nous avons observée dans le domaine de la liberté d'expression ou de l'égalité des droits pour les femmes – des documents solides et des stratégies judicieuses suivies d'actions de lobbying bien coordonnées afin d'amener les délégations gouvernementales à agir," soulignait-elle.

PHOTOS: ICC-CPI / MICHAEL KOOREN / AP / ZOE SELSKY

Cela exige que les instruments de défense des droits humains soient analysés et commentés, et que des résolutions internationales soient adoptées à leur sujet.

Outre le Statut de Rome, les instruments existants incluent la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et les Recommandations sur la condition des enseignants et du personnel de l'enseignement supérieur.

Dans l'article 3 de sa déclaration, l'IE appelle la communauté internationale à s'appuyer sur les travaux de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur les enfants et les conflits armés, qui a fait pression en faveur d'une plus large application des instruments de défense des droits humains dans les questions relatives à l'implication des enfants dans les conflits, en particulier le recrutement d'enfants soldats.

Comme le recommande l'UNESCO, la communauté internationale devrait œuvrer de façon à ancrer davantage la protection des enseignants et du personnel universitaire dans la législation relative aux droits humains et focaliser l'application des instruments existants sur la protection des écoles, des établissements d'enseignement supérieur, des universités et du système éducatif.

La Cour pénale internationale devrait par conséquent être dotée des ressources appropriées afin d'intégrer cet aspect dans ces enquêtes et d'amener un plus grand nombre de criminels devant les tribunaux.

Le lobbying est nécessaire pour s'assurer que la législation internationale est utilisée afin d'empêcher le recrutement d'enfants soldats et les attaques contre les écoles

Les syndicats d'enseignants peuvent quant à eux faire campagne pour que les gouvernements posent comme condition préalable à tout accord commercial ou d'assistance avec les parties impliquées dans un conflit l'adhésion aux normes des droits humains, en particulier le droit à l'éducation et la protection des établissements scolaires et du système éducatif.

Ils pourraient, par exemple, demander au gouvernement américain si le respect par la Colombie de la législation internationale relative aux droits humains pour les syndicalistes enseignants ne pourrait pas constituer une condition préalable à l'octroi de l'importante aide militaire américaine au gouvernement colombien dans le cadre de sa lutte contre les guérilleros d'extrême gauche; ou interroger le gouvernement du Royaume-Uni sur l'aide apportée à l'Ethiopie dans le domaine de l'éducation malgré les violations des droits humains des enseignants syndiqués dans ce pays.

Faire de l'école un élément de la solution

Il faut promouvoir l'intégration, la tolérance et la compréhension, et gérer les écoles pour gagner la confiance des parties au conflit

Le fait que l'éducation ait provoqué ou aggravé des tensions dans certains conflits est l'une des raisons pour lesquelles les écoles et les établissements d'enseignement supérieur sont la cible d'attaques. Cette situation peut survenir lorsque:

- Les systèmes éducatifs ne garantissent pas à des groupes ethniques particuliers la scolarisation, l'égale distribution des ressources éducatives ou l'égalité de droit à être employé comme enseignant;
- Le curriculum impose une le programme impose une langue, une culture ou une philosophie politique étrangère;
- Les cours encouragent la haine, par exemple à travers un curriculum d'histoire partial et propagandiste, ou favorisent les malentendus en ignorant l'histoire et les valeurs des minorités.

Dans l'article 7, l'IE appelle les enseignants, les syndicats d'enseignants, les gouvernements et la communauté internationale à faire en sorte que l'enseignement n'aggrave pas les conflits et à transformer les écoles, les établissements d'enseignement supérieur et les universités en lieux et en agents de paix.

Les écoles et les établissements d'enseignement supérieur ont un rôle crucial à jouer dans l'instauration de la paix en promouvant l'intégration, la tolérance, la transparence, la compréhension interculturelle, la sensibilité culturelle et linguistique, la résolution des conflits et les méthodes d'apprentissage de l'histoire basées sur la recherche.

Il ne s'agit pas seulement d'une question de contenu du cursus scolaire, mais aussi de la création de valeurs. Les écoles doivent être dirigées d'une façon permettant de gagner la confiance des parties au conflit. Ceci exige l'existence au sein de l'école de politiques équitables, d'une démocratie étudiante, d'une participation des parents aux prises de décision, et de transparence dans l'affectation des postes. Cela exige également de recruter et de maintenir en poste des enseignantes et enseignants qualifiés et compétents.

Les écoles doivent être des zones de paix et d'études joyeuses

En Thaïlande, le gouvernement a reconnu ce problème et recherché, avec l'UNESCO, un possible compromis permettant aux écoles publiques des trois provinces du sud d'utiliser la langue locale, Yawi, comme moyen d'instruction et d'assurer une instruction religieuse de l'Islam au lieu du Bouddhisme. En contrepartie, les écoles privées religieuses enseignent le cursus national

PHOTOS: AP / TOM HANSON / AJIT SOLANKI

La participation des élèves et des parents dans le projet scolaire peut réduire les risques d'attaques

d'histoire et de géographie ainsi que la langue Thaï.

Dans les Balkans, ainsi qu'en Grèce et en Turquie, des initiatives tentent de supprimer les textes provocateurs des manuels d'histoire.

En Irlande du Nord, l'enseignement en faveur d'une compréhension mutuelle, l'étude de l'héritage culturel des deux communautés et l'étude de l'histoire contemporaine sont obligatoires, et les programmes volontaires permettant aux élèves des deux camps de travailler et de faire des sorties éducatives ensemble sont fortement encouragés. Dans certains quartiers, les parents examinent ensemble leur histoire locale très conflictuelle.

Il existe déjà un modèle permettant à toutes les écoles de poursuivre un style d'éducation promouvant la paix et la tolérance: il s'agit de la Recommandation de 1966 concernant la condition du personnel enseignant (voir encadré).

L'objectif devrait être de permettre aux écoles de devenir des lieux de paix, contribuant de façon active à la réduction des tensions et promouvant ainsi une meilleure reconnaissance et un plus grand respect des lieux d'apprentissage comme havres de paix qui ne devraient jamais être pris pour cible.

L'éducation et la construction de la paix

"L'éducation devrait viser dès les premières années passées à l'école au plein épanouissement de la personnalité humaine et au progrès spirituel, moral, social, culturel et économique de la collectivité, ainsi qu'à inculquer un profond respect des droits humains et des libertés fondamentales. Dans le cadre de ces valeurs, la plus grande importance devrait être accordée à la contribution qu'elle peut apporter à la paix, de même qu'à la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et entre tous les groupes sociaux ou religieux."

Paragraphe 3 de la Recommandation de l'OIT/UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant.

La solidarité en action

Raquel Castro, une responsable d'un syndicat d'enseignants colombien, et Samuel Morales, un syndicaliste enseignant, s'étaient rendus dans un petit village en août 2005 afin d'y rencontrer des responsables régionaux de la centrale colombienne CUT.

Ils devaient discuter de la mise en œuvre d'une campagne pour empêcher l'expropriation d'agriculteurs en vue de l'exploration pétrolière de leurs terres.

Tous avaient auparavant reçu des menaces de mort en raison de leur action de défense de l'éducation ou de leurs campagnes en faveur de la justice sociale. Ils avaient ainsi décidé de dormir dans différents logements afin de minimiser les risques.

Des soldats de l'armée colombienne partirent à leur recherche, trouvèrent les trois collègues de Raquel et de Samuel et les fusillèrent. Mais ils ne trouvèrent Samuel et Raquel que plus tard.

Lorsqu'ils les rattrapèrent, ils les soumirent à une intense pression psychologique avant de les placer face au peloton d'exécution. A cet instant, Samuel et Raquel crurent que leur dernière heure avait sonné.

La présence d'habitants sur les lieux leur a peut-être permis d'échapper à la mort, mais cela n'a pas empêché l'escadron de la mort de les arrêter et de les pousser, les yeux bandés, dans un hélicoptère – Raquel fut jetée sur les corps sans vie de ses collègues – et de les placer en détention. Ils furent inculpés pour "rébellion," peine passible de 6 ans d'emprisonnement.

Les enseignants syndicalistes Raquel Castro et Samuel Morales ont été emprisonnés en Colombie. Ils ont été libérés grâce à une campagne internationale

PHOTO: AP / SUNDAY ALAMBA

Reconnus coupables au cours d'un "procès" auquel ils n'ont pas pu assister, ils passèrent les deux années suivantes en prison dans des conditions épouvantables, comme le montre notamment l'absence de papier toilette pour les détenus et de serviettes hygiéniques pour les femmes.

Raquel était convaincue qu'elle avait été abandonnée et allait mourir en prison. Puis un jour, une délégation de la centrale syndicale britannique TUC lui rendit visite.

Jerry Bartlett, Secrétaire général adjoint du syndicat enseignant NASUWT, se souvient: "C'était un entretien plein d'émotions. Raquel avait du mal à croire qu'elle était aimée et bénéficiait du soutien et de l'engagement des enseignants étrangers. Elle pensait que le monde entier l'avait oubliée."

Il lui annonça qu'ils espéraient se rendre à la prison de Samuel le lendemain et lui demanda si elle avait un message pour lui. "Oui" répondit-elle. "Pouvez-vous lui dire que je pense à lui chaque jour. Je suis née pour être enseignante, j'enseigne ici en prison et je mourrai enseignante."

Tous deux ont été libérés et ont reçu le Prix des droits humains et syndicaux de l'Internationale de l'Education en 2007. Jerry Bartlett est convaincu que la campagne menée par tous les syndicats d'enseignants du Royaume-Uni a vraiment changé les choses.

"Nous avons utilisé les techniques employées par Amnesty International afin d'attirer l'attention sur leur situation. Des centaines de membres à travers tout le Royaume-Uni ont écrit au gouvernement colombien. Nous avons également manifesté devant l'ambassade de Colombie."

Dans l'article 7, l'IE appelle les enseignants, les syndicats d'enseignants, les ONG et la société civile à participer aux campagnes de solidarité comme celle-ci, en soutien aux victimes de violences, afin de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils mettent fin à l'impunité et protègent efficacement les élèves, les enseignants, les représentants du secteur de l'éducation et les syndicalistes.

Les syndicats d'enseignants jouent un rôle de premier plan en faisant pression pour que les institutions éducatives soient considérées comme des havres de paix assurant à tous les élèves les mêmes possibilités de réaliser leur potentiel individuel et de devenir des agents de paix dans le monde.

Jerry Bartlett affirme être convaincu que les campagnes internationales ont maintenu Raquel et Samuel en vie.

"Nous croyons que le fait d'avoir attiré l'attention sur leur situation les a maintenus en sécurité depuis leur sortie de prison, malgré les menaces de mort proférées par des agences gouvernementales et paramilitaires."

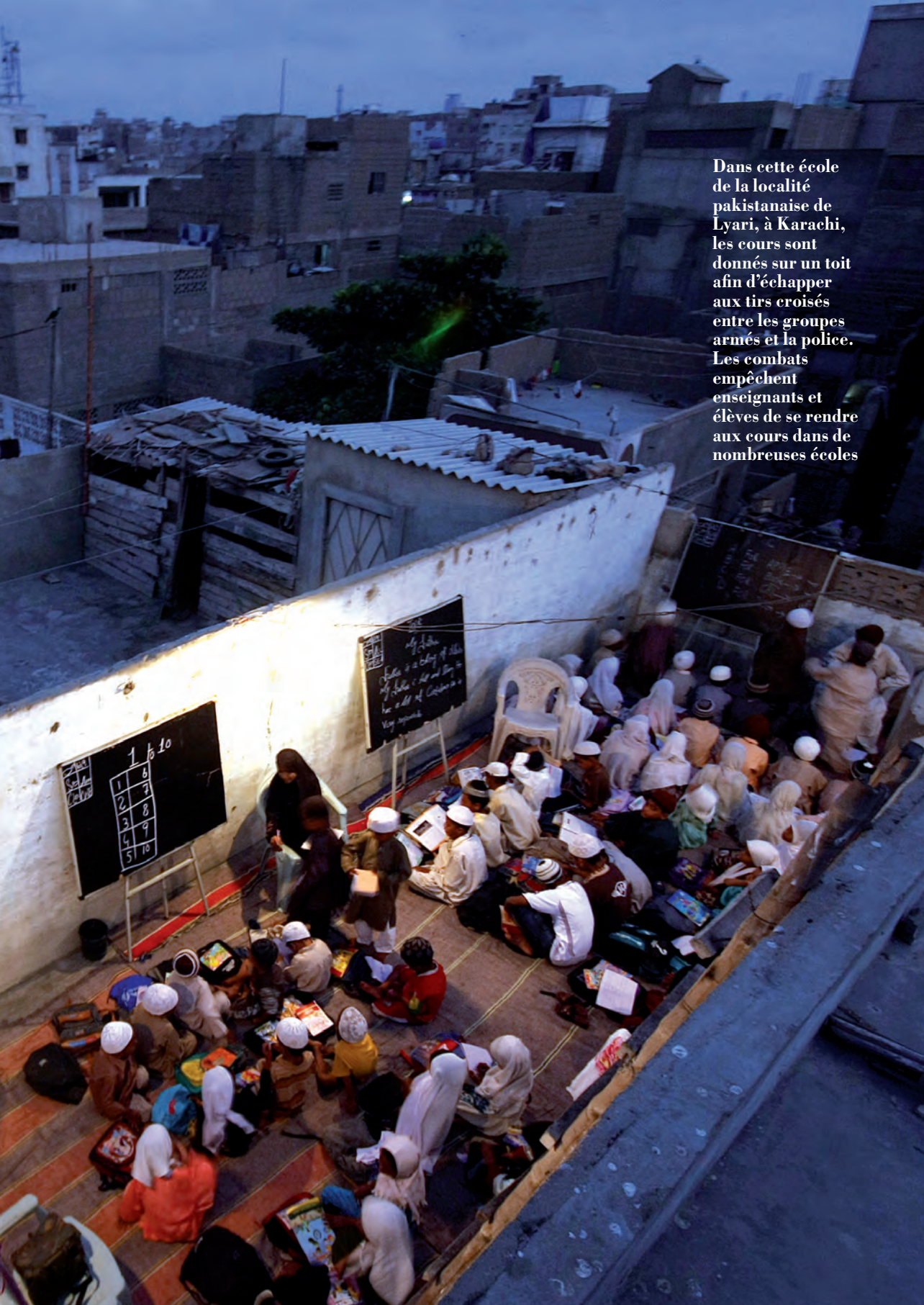

Dans cette école de la localité pakistanaise de Lyari, à Karachi, les cours sont donnés sur un toit afin d'échapper aux tirs croisés entre les groupes armés et la police. Les combats empêchent enseignants et élèves de se rendre aux cours dans de nombreuses écoles

AP/ ARIANA CUBILLOS

Un gardien de la paix monte la garde devant une école de Cité-Soleil, à Port-au-Prince en Haïti

Déclaration de l'Internationale de l'Education sur la violence politique et militaire visant les établissements scolaires, les élèves, les enseignants et enseignantes, le personnel universitaire et l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation (y compris le personnel administratif et des transports scolaires, les représentants de l'éducation, les syndicalistes et les coopérants au développement dans le secteur de l'éducation).

L'Internationale de l'Education (IE) est la fédération syndicale mondiale des enseignants représentant près de 30 millions d'enseignant(e)s et autres personnels de l'éducation, par le biais de 401 organisations membres réparties dans 172 pays et territoires.

© Internationale de l'Education 2009

Internationale de l'Education
5 Boulevard du Roi Albert II
B-1210 Bruxelles
Belgique

http://www.ei-ie.org
headoffice@ei-ie.org

Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educación